

CHIFFRES CLEFS DE L'UCP

L'insertion professionnelle 30 mois après le diplôme



Promotion 2015

Quelle insertion professionnelle pour les diplômés de l'UCP ?

Chaque année, l'Observatoire de la Vie Étudiante (OVE) réalise des enquêtes sur l'insertion professionnelle auprès des diplômés de l'université à 6 et 30 mois après l'obtention du diplôme. L'enquête relative à l'insertion professionnelle des diplômés à 30 mois s'inscrit dans un dispositif d'enquêtes supervisées par le ministère et en coordination avec la présidence et les directions du Pilotage et de la Formation.

Cette année, le taux de réponse a fortement augmenté, passant de 51 % à 73 %, grâce à l'amélioration du protocole de collecte.

L'enquête à 30 mois révèle le processus de l'insertion professionnelle et de la qualité des emplois occupés. Par rapport à la promotion précédente, l'insertion professionnelle s'est globalement améliorée. Des différences de situation sont à noter selon la discipline et la spécialité de formation.

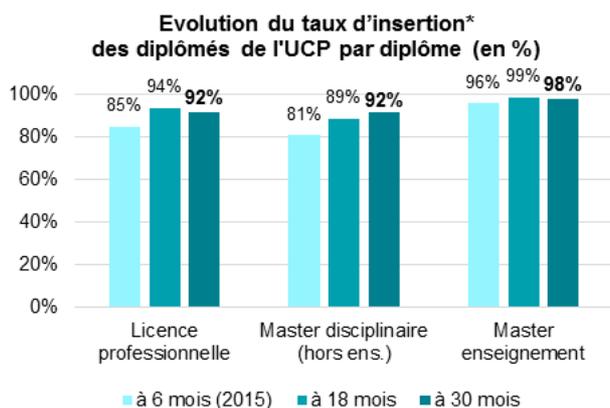
Après une licence professionnelle, le taux d'insertion professionnelle est de 92 % en hausse de 5 points. Les emplois sont la plupart du temps stables et à temps plein. La moitié des emplois sont de niveau technicien tandis que 40 % sont de niveau cadre. Ils sont occupés dans 9 cas sur 10 au sein d'entreprises.

Après un master, Le taux d'insertion est de 92 %. Les emplois sont stables, à temps plein, majoritairement de catégorie cadre et pour des salaires élevés. Les conditions d'emploi sont supérieures à celles des Bac+3.

Les diplômés de master enseignement ont le taux d'insertion professionnelle le plus élevé. Liés à la réussite aux concours de la fonction publique, les métiers sont qualifiés et stables, mais pour des salaires plus faibles.

Pour ces trois types de formation étudiés, les diplômés sont très satisfaits de leur formation.

Une insertion progressive et réussie en master



Le taux d'insertion rapporte le nombre de diplômés en emploi au nombre de diplômés en activité, c'est-à-dire en emploi ou en recherche d'emploi (population active). Il est le complément du taux de chômage.

L'insertion professionnelle est un processus qui évolue dans les premières années de vie active.

Les titulaires de masters enseignement ont une insertion fortement conditionnée à la réussite aux concours de l'Education nationale.

Lecture : 30 mois après l'obtention de leur master (hors enseignement) à l'UCP en 2015, 92 % des diplômés entrés dans la vie active sont en emploi.

Source : OVE - Enquête insertion professionnelle 2017 des diplômés 2015 de l'UCP

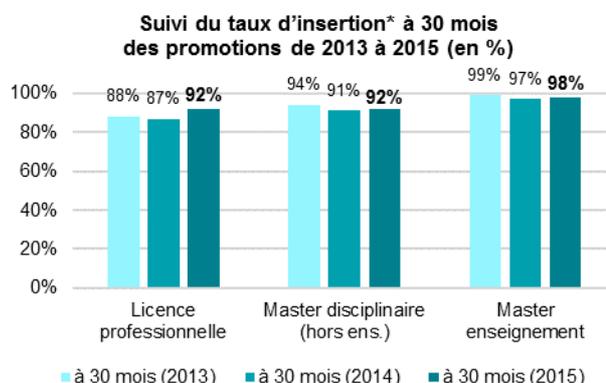
Un accès à l'emploi qui s'améliore pour la promotion 2015

A l'UCP, le taux d'insertion professionnelle a progressé pour l'ensemble des diplômes par rapport à la promotion précédente : master (+1 pt), master enseignement (+1 pt) et surtout en licence professionnelle (+5 pts).

Cela faisait suite à une promotion 2014 qui avait rencontré davantage de difficultés d'intégration sur le marché du travail.

La conjoncture joue favorablement. Au 4^{ème} trimestre 2017, le taux de chômage est en baisse en Ile-de-France (à 7,8 % contre 8,7 % en 2016) ainsi que parmi les jeunes de 15-24 ans (21,4 % contre 23,9 % en 2016)

Insee, 2018, taux de chômage au sens du BIT



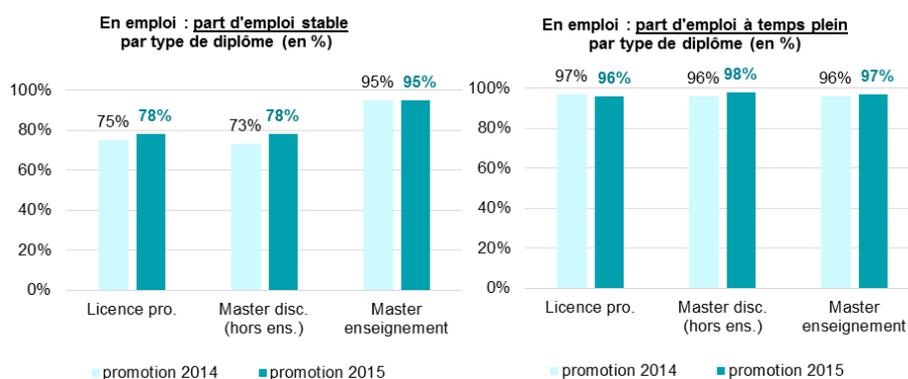
Des contrats plus stables en master et licence professionnelle

L'**emploi stable** regroupe les contrats en CDI, les fonctionnaires ou travailleurs indépendants.

La **part d'emploi stable s'améliore** par rapport à la promotion précédente en licence professionnelle et en master disciplinaire (+5 pts). La **part d'emploi à temps plein est en hausse** en master disciplinaire (+2 pts).

Mais cela fait suite à la forte dégradation qu'avait connu la dernière promotion.

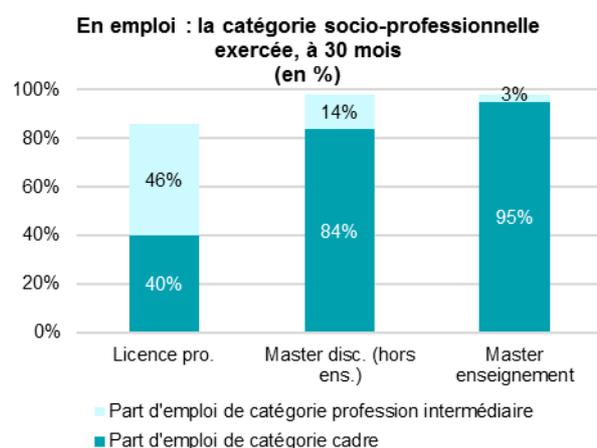
Lecture : 30 mois après l'obtention d'une licence pro. à l'UCP en 2015, **96 % des emplois sont à temps plein.**



Source : OVE - Enquête insertion professionnelle 2017 des diplômés de l'UCP en 2015

Des emplois plus qualifiés et mieux rémunérés

84 % DES DIPLOMES DE MASTER EN EMPLOI SONT DE CATEGORIE CADRE



L'**emploi de catégorie cadre ou de profession intermédiaire** repose sur la déclaration du diplômé en emploi vis-à-vis de son niveau ou statut d'emploi (*nomenclature PSC, INSEE*).

Pour la deuxième année consécutive, l'**emploi de catégorie cadre augmente** en LP (+6 pts) et en master (+5 pts) par rapport à la promotion précédente.

Lecture : 86 % des emplois sont de catégorie cadre ou intermédiaire, 30 mois après l'obtention de leur licence professionnelle à l'UCP en 2015.

APRES UN MASTER, LE SALAIRE NET MEDIAN A TEMPS PLEIN ATTEINT 2 200 EUROS PAR MOIS

Diplôme	Salaire net médian mensuel à temps plein (en €)	Salaire brut médian annuel à temps plein (en €)	Evol. 2014 - 2015
Licence pro.	2 000	31 200	=
Master disc. (hors ens.)	2 200	34 300	+1,5 %
Master enseignement	1 900	29 600	+1,5 %

Le **salaire net mensuel médian** sépare la population considérée en deux parts égales. Ce montant porte sur les emplois à temps plein. Il est recueilli en « net » car cet élément est davantage connu des diplômés en emploi.

Le **salaire net médian continue de progresser de 1,5 %** pour les titulaires de master disciplinaire (après une hausse de 9 % entre les promotions 2013 et 2014).

Lecture : la moitié des titulaires de master ont un salaire net mensuel supérieur à 2 200 € et l'autre moitié ont un salaire net mensuel inférieur à 2 200 €.

Des appréciations positives de l'emploi obtenu

Diplôme	Adéquation entre l'emploi occupé et le projet professionnel (%)	Le diplôme était déterminant pour occuper l'emploi (%)
Licence pro.	89	72
Master enseignement	93	73
Master dis. (hors ens.)	90	77

L'**adéquation emploi/diplôme** est définie par le diplômé via une échelle d'attitude.

Les diplômés de licence professionnelle et de master disciplinaire émettent des jugements très positifs proportions similaires.

Les titulaires de master enseignement sont plus critiques quand ils et elles évaluent leur rémunération et leurs perspectives de carrière.

Source : OVE - Enquête insertion professionnelle 2017 des diplômés 2015 de l'UCP

Diplôme	Part de jugement positif sur l'emploi occupé (%)			
	Rémunération	Perspectives de carrière	Secteur d'activité	Responsabilités
Licence professionnelle	76	78	92	91
Master enseignement	62	66	90	89
Master disciplinaire	76	79	94	89

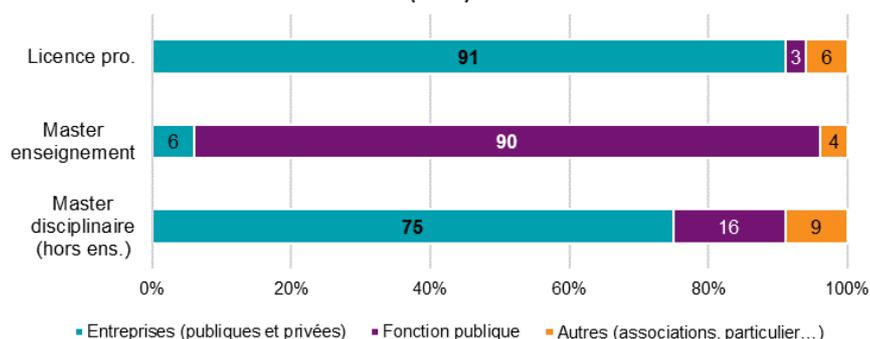
Source : OVE - Enquête insertion professionnelle 2017 des diplômés 2015 de l'UCP

Les caractéristiques des emplois

Les difficultés d'insertion rencontrées proviennent pour partie du fonctionnement et des segmentations du marché du travail. Les conditions d'emploi sont corrélées au type d'employeur, au secteur d'activité et au bassin d'emploi.

3 EMPLOIS SUR 4 AU SEIN D'UNE ENTREPRISE, 30 MOIS APRES UN MASTER

En emploi : répartition des employeurs par type de diplôme, à 30 mois (en %)



En licence professionnelle, près de 9 diplômés en emploi sur 10 travaillent au sein d'une entreprise publique ou privée.

A l'inverse, 9 titulaires de master enseignement sur 10 sont en emploi au sein de la Fonction publique.

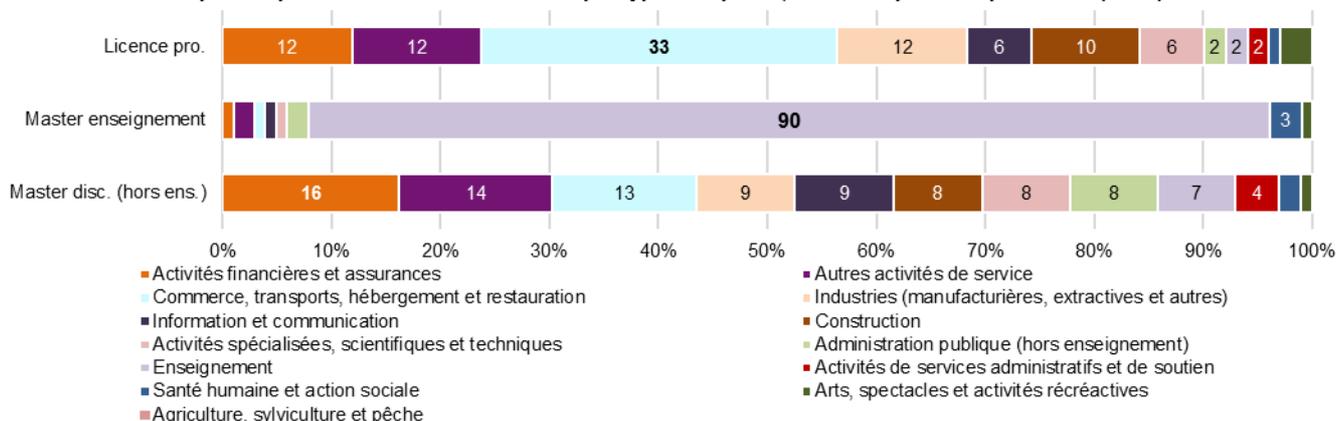
Enfin, les 3 quarts des diplômés de master disciplinaire en emploi sont embauchés au sein d'entreprises.

Lecture : 30 mois après l'obtention de leur master (hors enseignement) à l'UCP en 2015, 75 % des diplômés en emploi occupent un emploi au sein d'une entreprise.

Source : OVE - Enquête insertion professionnelle 2017 des diplômés 2015 de l'UCP

UNE DIVERSITE SECTORIELLE EN MASTER, UNE SPECIALISATION ACCRUE EN LICENCE PRO.

En emploi : répartition du secteur d'activité par type de diplôme, 30 mois après la diplomation (en %)



Source : OVE - Enquête insertion professionnelle 2017 des diplômés 2015 de l'UCP

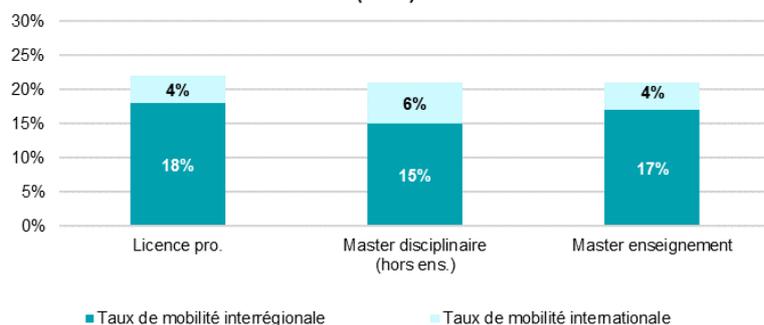
Pour le master enseignement, 9 diplômés en emploi sur 10 travaillent au sein du secteur de l'enseignement.

En licence professionnelle, un tiers des diplômés travaillent au sein du secteur « commerce, transports, hébergement et restauration ». Près de la moitié des autres emplois se répartissent dans 4 autres secteurs : « industries » (12 %), « activités financières et assurances » (12 %), « autres activités de service » (12 %) et « construction » (10 %).

En master disciplinaire, les secteurs d'activité sont plus diversifiés et dépendent de la discipline et spécialité de formation. Seuls 3 secteurs sur 13 sont cités à hauteur de plus de 10 % : « activités financières et assurances », « autres activités de service », « commerce, transports, hébergement et restauration ».

PARMI LES TITULAIRES DE MASTER DISCIPLINAIRE, UN SUR 5 QUITTE L'ILE DE FRANCE

La mobilité régionale et internationale, à 30 mois (en %)



Le taux de mobilité interrégionale est plus faible en master disciplinaire (15 %) qu'en licence professionnelle (18 %).

La mobilité est un phénomène qui reste minoritaire pour les universités franciliennes du fait de la présence du bassin d'emploi parisien.

La mobilité internationale ne concerne qu'une faible proportion de diplômés, avec une proportion plus élevée de master disciplinaire (6 %) que de licence professionnelle (4 %).

Lecture : 18 % des diplômés de licence professionnelle ont quitté l'Île-de-France et 4 % sont partis à l'étranger.

Source : OVE - Enquête insertion professionnelle 2017 des diplômés 2015 de l'UCP

La recherche d'emploi

Les principales difficultés rencontrées lors de la recherche d'emploi (en %)

Raison évoquée	Licence pro.	Master disc. (hors ens.)
Un manque d'expérience professionnelle	23	48
Une absence de réponse à vos candidatures	19	40
Un manque d'offre d'emploi dans le secteur recherché	35	33
Des entretiens sans suite	9	23
Un manque d'offre dans le secteur géographique	21	22
Aucune difficulté rencontrée	44	17

Source : OVE - Enquête insertion professionnelle 2017 des diplômés 2015 de l'UCP

En licence professionnelle, plus de 4 diplômés en recherche d'emploi sur 10 indiquent ne pas rencontrer de difficultés dans leur recherche d'emploi, contre moins de 2 sur 10 en master disciplinaire.

Parmi les masters disciplinaires, 4 sur 10 évoquent une absence de réponse aux candidatures soumises. La moitié indique manquer d'expérience professionnelle, ce qui peut s'expliquer par des candidatures sur des postes à hauts degrés de qualification.

Les principaux critères de choix pendant la recherche d'emploi (en %)

Critère évoqué	Licence pro.	Master disc. (hors ens.)
L'adéquation entre emploi et projet professionnel	77	77
Le lieu géographique	60	62
La conciliation entre vie privée et vie professionnelle	40	48
Le montant du salaire proposé	56	40
Le plan d'évolution de carrière proposé par l'entreprise	37	32
La sécurité de l'emploi	35	32

Source : OVE - Enquête insertion professionnelle 2017 des diplômés 2015 de l'UCP

Les critères de recherche d'emploi sont similaires entre licence professionnelle et master disciplinaire avec en tête « l'adéquation entre emploi et projet professionnel » et « le lieu géographique ».

La conciliation vie-privée/vie professionnelle est plus importante pour les masters que pour les licences professionnelles.

Le salaire proposé est un critère de choix pour une majorité de diplômés en licence professionnelle. Ce critère est moins important en master disciplinaire, en effet leur salaire médian est supérieur de 10 % (voir page 2).

Les moyens utilisés pour trouver l'emploi occupé

Principaux moyens, services ou techniques utilisés dans la recherche d'emploi, par diplôme (en %)

Licence professionnelle	Master enseignement	Master disciplinaire (hors ens.)
Autres annonces d'emploi (internet, presse) (28 %)	Concours de la Fonction publique (73%)	Autres annonces d'emploi (internet, presse) (32 %)
Stage de fin d'études ou apprentissage (23 %)	Emploi déjà occupé avant l'obtention de votre diplôme en 2015 (11%)	Stage de fin d'études ou apprentissage (18 %)
Candidature spontanée (16 %)	Candidature spontanée (8 %)	Réseau de contacts professionnels (17 %)
Réseau de contacts professionnels (12 %)	Autres annonces d'emploi (internet, presse) (4 %)	Candidature spontanée (14 %)

Source : OVE - Enquête insertion professionnelle 2017 des diplômés 2015 de l'UCP

En master comme en licence professionnelle, les diplômés indiquent de manière identique leurs 4 principaux moyens utilisés lors de leur recherche d'emploi : internet, le réseau, le stage ou la candidature spontanée. Ces chiffres rejoignent ceux publiés au niveau national par le Centre d'Études et de Recherche sur l'Emploi et les Qualifications (CEREQ).

On distingue ainsi deux grands moyens de recherche :

- ↳ L'un est l'**axe réseau professionnel et relationnel** (47 % en licence professionnelle et 44 % en master disciplinaire) ;
- ↳ L'autre se rapproche d'une **candidature directe** (45 % en licence professionnelle et 48 % en master disciplinaire).

Pour la promotion 2015, la recherche d'emploi par annonces sur internet ou voie de presse progressent de 4 points en licence professionnelle et en master disciplinaire par rapport à la promotion précédente.

Le **concours** est la voie royale pour les titulaires de master enseignement qui se destinent aux métiers de l'enseignement au sein de la Fonction publique d'État.

Présentation de l'enquête UCP et méthodologie

Les résultats présentés ci-dessous concernent l'ensemble des diplômés de master et de licence professionnelle de l'UCP, quels que soient leur profil socio-démographique ou leur parcours universitaire, soit 2 596 diplômés en 2015. L'exhaustivité du champ d'enquête induit certes une hétérogénéité des résultats mais permet de produire une **information complète, disponible pour l'ensemble de nos futurs lauréats.**

Le service statistique du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SIES-MESRI) publiera en décembre 2018, les résultats de l'enquête nationale par établissement et discipline de formation. Le champ de collecte de l'enquête nationale ne porte que sur une partie des diplômés de l'UCP. **Les indicateurs UCP et ministère ne sont donc pas comparables.**

L'interrogation des diplômés s'est effectuée entre le 8 décembre 2017 et le 15 avril 2018. L'enquête a été menée par voie électronique et par relance téléphonique avec une équipe de 7 télé-enquêteurs et télé-enquêtrices.

Diplôme en 2015	Effectif de diplômés	Taux de réponse à l'enquête	Part de femmes
Licence professionnelle	827 (+ 3%)	70 % (+23 pts)	49 % (+2 pts)
Master enseignement	688 (=)	76 % (+23 pts)	81 % (-1 pt)
Master disciplinaire (hors ens.)	1 081 (+1 %)	73 % (+22 pts)	54 % (+1 pt)

Effectif de diplômés par composante

Diplôme	IUT	ESPE	Droit	Langues Etudes Internationales	Lettres et Sciences Humaines	Sciences et Techniques	Economie et Gestion
Licence professionnelle	365	/	/	124	56	132	150
Master enseignement	/	688	/	/	/	/	/
Master disc. (hors ens.)	/	/	229	63	241	271	277

Champ UCP : Population enquêtée à 30 mois dans le cadre de l'enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés 2015.

Résultats détaillés par mention et parcours de formation

Les résultats de l'enquête insertion professionnelle des diplômés ont également été déclinés par composante et intitulé de formation. A chaque intitulé de diplôme correspond une mention pouvant être divisée en spécialité.

Une fiche mention/spécialité n'est réalisée que si les règles de confidentialité sont réunies, soit un effectif d'étudiants et/ou de répondants supérieur à 3 et un taux de réponse supérieur à 50 %. Au vu des effectifs de diplômés et/ou du taux de réponse, plusieurs formations ne peuvent faire l'objet d'une restitution statistique.

Au total, 8 mentions et 39 spécialités ne respectant pas les règles de confidentialité ne peuvent être restituées.

En revanche, des résultats sont disponibles pour :

Fiche des résultats détaillés par parcours relatifs à l'insertion professionnelle à 30 mois :

Composante	Nombre de mentions/parcours pour lesquelles les résultats sont disponibles (nb. de restitution sur nb. total de mentions/parcours)					
	Licence professionnelle		Master disciplinaire (hors ens.)		Master enseignement	
	Mention	Parcours	Mention	Parcours	Mention	Parcours
IUT		15 sur 15				/
ESPE					25 sur 27	35 sur 47
Droit		/				
Langues Etudes Internationales	2 sur 2	4 sur 4	11 sur 13	13 sur 20		
Lettres et Sciences Humaines	3 sur 3	4 sur 5	3 sur 4	3 sur 4		/
Sciences et Techniques	8 sur 8	9 sur 11	10 sur 11	13 sur 14		
Economie et Gestion	4 sur 4	7 sur 12	13 sur 15	20 sur 26		
			9 sur 9	16 sur 20		

Publications récentes

OVE UCP, enquête sur « Le devenir à 6 mois des diplômés de 2016 », janvier 2018.

OVE UCP, indicateurs « La réussite en première année de Licence en 2016-2017 des néo-bacheliers 2016 », décembre 2017.

OVE UCP, enquête « BU : usages, satisfaction et besoins », novembre 2017.

Contacts : Observatoire de la Vie Étudiante – Direction Pilotage
 observatoire@u-cergy.fr – 01 34 25 71 88 / 23 12
 Plus d'informations sur : <https://www.u-cergy.fr/fr/vie-etudiante/ove.html>

Emilie Moreau Manteau
 &
 Louis Erb

Enquête nationale sur l'insertion professionnelle des diplômés de master 2015 : Des résultats toujours positifs pour l'UCP

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a **publié le 13 décembre 2018 les résultats de la 9e enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'université**. Réalisée entre décembre 2017 et avril 2018, cette neuvième enquête porte sur la situation des diplômés 2015 de D.U.T., licence professionnelle et master, 18 mois puis 30 mois après l'obtention du diplôme.

Attention : les résultats publiés dans les communications de l'OVE (page précédente) **ne sont pas comparables** avec les résultats ci-dessous issus de l'enquête nationale. En effet, alors que l'UCP enquête l'ensemble de ses diplômés, le ministère étudie un champ réduit de diplômés, âgés de moins de 30 ans, de nationalité française, inscrits en formation initiale, hors reprise d'étude, ni poursuite dans les deux années suivant l'obtention du diplôme.

Ainsi pour l'enquête 2017, le ministère interroge **69 %** de nos titulaires de **licence professionnelle** et **60 %** des titulaires de **master**. Cela explique les écarts de résultats observés.

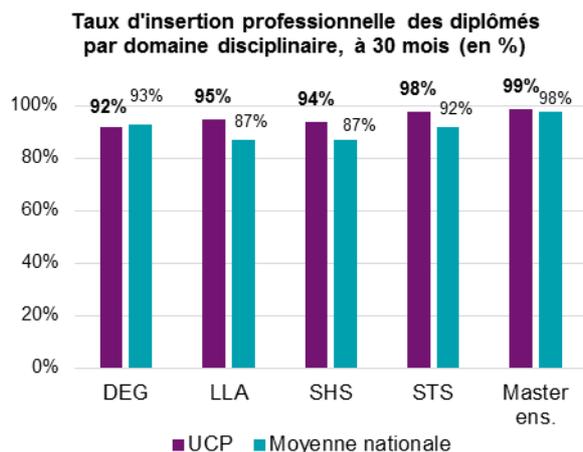
Par ailleurs, le ministère ne publie par établissement que des indicateurs disciplinaires et non d'indicateurs agrégés. **Pour les comparaisons avec d'autres établissements, il convient de se référer aux résultats du ministère** (page ci-contre).

Position de l'UCP : Les indicateurs d'insertion professionnelle de l'UCP sont comparés aux autres universités ayant suffisamment de répondants pour publier des résultats par domaine disciplinaire.

Champ ministère : Population enquêtée à 30 mois dans le cadre de l'enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés 2015.

Master	Effectif de diplômés	Taux de réponse à l'enquête	Part de femmes
Droit-Economie-Gestion (DEG)	225	71 %	56 %
Lettres-Langues-Arts (LLA)	51	75 %	75 %
Sciences Humaines et sociales (SHS)	117	70 %	56 %
Sciences-Technologies-Santé (STS)	135	74 %	38 %
Master enseignement (master ens.)	314	71 %	89 %

Une nette amélioration du taux d'insertion pour les diplômés de l'UCP



Position régionale de l'UCP	Position nationale de l'UCP
DEG : 6 ^{ème} sur 11*	DEG : 34 ^{ème} sur 56*
LLA : 1 ^{er} sur 9	LLA : 1 ^{er} sur 27
SHS : 2 ^{ème} sur 12*	SHS : 4 ^{ème} sur 49*
STS : 1 ^{er} sur 8	STS : 3 ^{ème} sur 50*
Enseignement : 4 ^{ème} sur 7*	Enseignement : 11 ^{ème} sur 41*

Variation N-1 - UCP	Variation N-1 Nationale
DEG : - 6 pts	DEG : =
LLA : ns.	LLA : =
SHS : + 4 pts	SHS : =
STS : + 5 pts	STS : + 1 pt
Enseignement : + 1 pt	Enseignement : + 1 pt

Source : OVE – DGESIP/SIES - Enquête nationale insertion professionnelle 2017 des diplômés 2015 de l'université
* Résultats ex-aequo

Le taux d'insertion professionnelle à 30 mois par grand domaine varie de 92 % à 99 % pour les titulaires de **master** de l'UCP de 2015. Tout master disciplinaire confondu, la moyenne nationale du taux d'insertion à 30 mois se situe à 91 %, valeur stable par rapport à la promotion précédente.

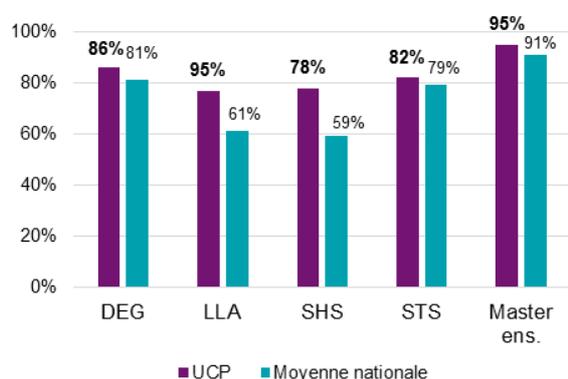
Les résultats de l'enquête nationale sont très positifs pour l'UCP et en nette amélioration par rapport à la promotion 2014, **excepté pour le domaine de discipline « Droit-Économie-Gestion »** qui enregistre une baisse du taux d'insertion à 30 mois de 6 points par rapport à la promotion précédente, passant de 98 % à 92 % et s'approchant ainsi de la moyenne nationale (93 %).

Lecture : Dans le domaine disciplinaire des Lettres-Langues-Arts, 95 % des diplômés de 2015 de l'UCP entrés dans la vie active sont en emploi à 30 mois, ce qui classe l'UCP en première position parmi les 27 universités françaises concernées par ce domaine disciplinaire et ayant un taux d'insertion publié.

Avec de bonnes conditions d'emploi

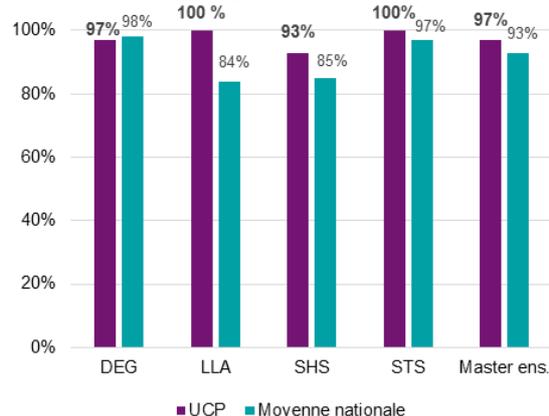
Stabilité de l'emploi occupé

En emploi : Taux d'emploi stable par domaine disciplinaire, à 30 mois (en %)



Quotité de travail

En emploi : Taux d'emploi à temps plein par domaine disciplinaire, à 30 mois (en %)



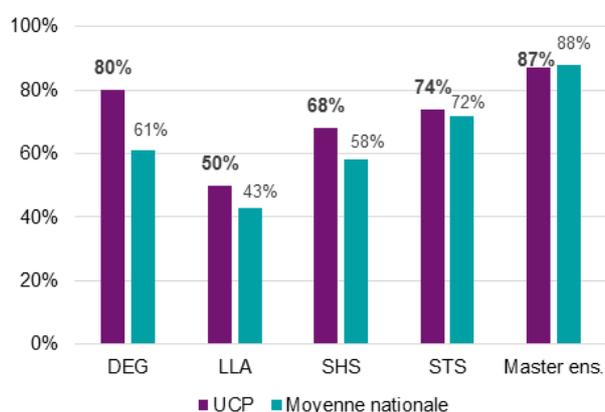
Position régionale de l'UCP	Position nationale de l'UCP
DEG : 2 ^{ème} sur 11*	DEG : 7 ^{ème} sur 55*
LLA : 2 ^{ème} sur 9	LLA : 3 ^{ème} sur 27
SHS : 2 ^{ème} sur 12	SHS : 4 ^{ème} sur 46
STS : 5 ^{ème} sur 10*	STS : 16 ^{ème} sur 49*
Enseignement : 6 ^{ème} sur 7*	Enseignement : 12 ^{ème} sur 39*

Position régionale de l'UCP	Position nationale de l'UCP
DEG : 11 ^{ème} sur 11	DEG : 38 ^{ème} sur 55*
LLA : 1 ^{er} sur 9	LLA : 1 ^{er} sur 26
SHS : 4 ^{ème} sur 12	SHS : 8 ^{ème} sur 46*
STS : 1 ^{er} sur 11*	STS : 1 ^{er} sur 50*
Enseignement : 3 ^{ème} sur 7*	Enseignement : 5 ^{ème} sur 39*

Source : OVE – DGESIP/SIES - Enquête nationale insertion professionnelle 2017 des diplômés 2015 de l'université
* Résultats ex-aequo

Catégorie socio-professionnelle de l'emploi

En emploi : Taux d'emploi de catégorie cadre par domaine disciplinaire, à 30 mois (en %)



Niveau de salaire de l'emploi occupé

Domaine disciplinaire du master	Salaire net médian à temps plein (en €)	
	UCP	Moyenne nationale
DEG	2 450 €	2 060 €
LLA	1 820 €	1 630 €
SHS	2 050 €	1 720 €
STS	2 250 €	2 000 €
Enseignement	1 860 €	1 810 €

Position régionale de l'UCP	Position nationale de l'UCP
DEG : 4 ^{ème} sur 11	DEG : 5 ^{ème} sur 54
LLA : 5 ^{ème} sur 9	LLA : 6 ^{ème} sur 25*
SHS : 6 ^{ème} sur 11	SHS : 11 ^{ème} sur 45*
STS : 7 ^{ème} sur 11	STS : 14 ^{ème} sur 50*
Enseignement : 5 ^{ème} sur 7	Enseignement : 22 ^{ème} sur 38*

Position régionale de l'UCP	Position nationale de l'UCP
DEG : 2 ^{ème} sur 11	DEG : 2 ^{ème} sur 54
LLA : 2 ^{ème} sur 9	LLA : 2 ^{ème} sur 23
SHS : 2 ^{ème} sur 11	SHS : 3 ^{ème} sur 40
STS : 5 ^{ème} sur 11*	STS : 5 ^{ème} sur 50*
Enseignement : 6 ^{ème} sur 7*	Enseignement : 10 ^{ème} sur 38

Source : OVE – DGESIP/SIES - Enquête nationale insertion professionnelle 2017 des diplômés 2015 de l'université
* Résultats ex-aequo